

#67

Bruxelles Accueil  
et Développement  
pour la Jeunesse  
et l'Enfance



badje  
asbl

TRIMESTRIEL D'INFORMATION, SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 2016, N°67

# BADJE info

**DOSSIER** – P.8

**LES RYTHMES SCOLAIRES :  
VERS UNE ÉDUCATION POUR TOUS !**

**AGENDA** – P.30

**LE 20 NOVEMBRE, VENEZ FÊTER  
LES DROITS DE L'ENFANT**

**AGENDA** – P.34

**NOS FORMATIONS 2016-2017**

Ecole de Tous

## LES TEMPS SCOLAIRES DANS UNE ECOLE DE TOUS

Par **Benoit Koot**, coordinateur de l'ASBL Ecole de Tous

L'Ecole de Tous n'est pas une école. C'est un projet d'enseignement et d'école adapté à la population diversifiée que nous connaissons aujourd'hui en Belgique.

Il est élaboré par un groupe de praticiens de l'école (directeurs, enseignants, éducateurs, inspecteurs) et du secteur extrascolaire. Ce projet d'intelligence collective rassemble les compétences et les expériences d'acteurs venant de parcours professionnels différents, de convictions et de sensibilités différentes.

Il ne prétend pas constituer "la" solution. Ses auteurs estiment cependant qu'il est suffisamment mûr, structuré, argumenté pour faire l'objet d'expériences-pilotes en Fédération Wallonie Bruxelles. A leurs yeux, ce projet n'est pas figé. Il doit se nourrir de l'apport de tous les acteurs de l'enseignement dans des échanges constructifs.

L'équipe Ecole de Tous collabore en ce moment avec la DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire), WBE (Wallonie-Bruxelles Enseignement) ainsi qu'avec différents services de l'administration de l'enseignement afin d'organiser et de préparer le lancement de plusieurs écoles pilotes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces écoles pilotes mettront en pratique la pédagogie et l'organisation propre au projet Ecole de Tous. Si vous désirez en savoir plus sur les différentes facettes du projet Ecole de Tous, nous vous invitons à découvrir la section "Comprendre" de notre site internet : <https://ecoledetous.be/comprendre-l-ecole-de-tous/>

Les différentes avancées de l'équipe Ecole de Tous sont également décrites dans la partie "Actualités" de notre site internet : <https://ecoledetous.be/actualites/>

Nous vous proposons à présent de découvrir plus spécifiquement quelles sont les réponses apportées par le projet Ecole de Tous en ce qui concerne les temps scolaires et les rythmes d'une Ecole de Tous.

### Les temps de l'école

Le projet respecte le calendrier scolaire actuel en ce qui concerne les semaines de congé et les vacances. Il propose un tronc commun allant du 1<sup>er</sup> degré (première primaire) au 5<sup>e</sup> degré (4<sup>e</sup> secondaire).

Par contre, l'organisation de l'année scolaire diffère de celle que l'on rencontre majoritairement dans les établissements scolaires actuels. En effet, l'année scolaire est divisée en "périodes de base", "semaines spéciales" et "vacances/congés scolaires".

- il y a 6 "périodes de base", composées chacune de 4 à 6 semaines. Durant celles-ci, les séquences d'apprentissages se déroulent selon les principes pédagogiques de l'Ecole de Tous ;
- les "périodes de base" sont entrecoupées de 7 "semaines spéciales" consacrées à la réalisation de projets ; à des séquences d'apprentissage dans un rythme particulier (tel qu'une semaine d'immersion linguistique) ; à des activités extérieures à l'école ; à la révision de certaines matières...

Les "semaines spéciales" vont permettre au groupe de vivre de nouveaux projets, de créer un espace différent que ce soit au niveau relationnel ou autre. Elles représentent des périodes "ouvertes" pendant lesquelles la cohérence de groupe aura une importance bien particulière et qui permettra aux enfants de maintenir leur intérêt pour l'école et ce qui s'y vit.

L'organisation hebdomadaire des apprentissages est également différente de l'organisation majoritairement choisie dans les établissements scolaires actuels. Premièrement, l'Ecole de Tous accueille ses élèves sur une plage horaire étendue de 7h à 18h. Cette plage horaire est découpée en un temps obligatoire et un temps optionnel, elle a pour objectif de s'adapter au mieux aux vécus socio-économiques des familles. Les auteurs du projet ont opté pour ce modèle de "demi-pension" afin de s'adapter à la diversité des familles, à leurs conditions de vie et à leurs capacités dans le soutien des apprentissages.

Les temps obligatoires de cours sont similaires à ce que l'on connaît actuellement dans l'enseignement. Le projet Ecole de Tous ajoute une période parascolaire obligatoire de 90 minutes durant le temps du midi. Les autres périodes parascolaires sont quant à elles facultatives, l'encadrement de celles-ci est, dans une très large mesure, pris en charge par des intervenants extérieurs à l'école. Ce volet parascolaire offre à l'enfant, outre des moments de repos, de loisir ou de jeu, la possibilité de mener des activités complémentaires à celles menées dans les différents volets de son parcours scolaire.

La plage horaire est donc composée de 28 à 32 périodes/semaine de cours et de 28 à 32 périodes/semaine d'activités parascolaires (dont 8 obligatoires et 20 à 24 optionnelles). Le nombre de périodes scolaires varie en fonction de l'avancement de l'enfant dans son parcours scolaire. De 28 périodes au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés, il passe à 30 périodes au 3<sup>e</sup> degré et à 32 périodes aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> degrés.

Si notre projet vous intéresse ou si vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter : <https://ecoledetous.be>.

Celui-ci vous permet de prendre contact avec notre équipe, participer à nos débats, vous inscrire à notre newsletter, nous soumettre une rencontre, et bien d'autres choses encore.

Pour consulter la section du site consacrée aux temps de l'école, rendez-vous sur : <https://ecoledetous.be/comprendre-l-ecole-de-tous/le-temps-a-lecole/>

BredeSchool

brussel



## L'HEURE DE LA BREDE SCHOOL!

Par **Stéphanie Lemmens**, coordinatrice Brede School Sint-Gillis.  
Traduction Laurent Decoux

Brede School (école élargie) est un concept qui se manifeste sous différentes formes et dont le but primaire est d'améliorer les opportunités de développement des enfants. Ceci en favorisant la collaboration entre les écoles et une large palette de partenaires de différents de secteurs (loisirs, culturels, sociaux, économiques, environnementaux...) présents dans le quartier.

Brede School, également connu sous le nom de *community schools*, est apparu dans les années 80 en Suède et en Grande-Bretagne. Par la suite, des idées similaires ont été introduites aux Pays-Bas et en Belgique. A Bruxelles, côté néerlandophone, le concept se développe fortement depuis quelques années, grâce, entre autres, à la trentaine de coordinateurs de Brede School. Ces coordinateurs reçoivent une subside de la Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC) et travaillent soit sous le chapeau d'une école, soit d'une commune, ou soit, dans des moindres cas, d'un Gemeenschapscentrum (centre culturel néerlandophone).

*It takes a whole village to raise a child...*

En mobilisant différents acteurs de la société, la Brede School veut contribuer à une société inclusive, où tous les enfants reçoivent les mêmes chances. "La réduction (des mécanismes) du retard et de l'exclusion ne peut pas être portée par un seul acteur social. La complexité de l'inégalité sociale demande une approche globale. Les partenariats stimulés par la Brede School ont un rôle crucial à jouer." (Steunpunt Diversiteit en Lereren, [www.steunpuntdiversiteitlereren.be](http://www.steunpuntdiversiteitlereren.be), 7/09/2016, traduction libre)



La forme que prend concrètement la Brede School, varie fortement en fonction du quartier/commune. Sont déterminants : des aspects physiques et socio-économiques du quartier, les caractéristiques démographiques de ses habitants, ainsi que les partenaires qui y sont actifs (ou absents...). Néanmoins, un des aspects cruciaux dans la Brede School est la décomposition des

temps et lieux d'enseignement classiques. L'apprentissage ne se fait pas uniquement en classe ou à l'école. Justement, en intégrant des moments extrascolaires dans les contenus d'apprentissage, on augmente la probabilité que ces contenus restent effectivement "ancrés".

C'est pour cela qu'ensemble, avec l'école et les partenaires du quartier, nous regardons comment chacun peut jouer un rôle dans l'apprentissage élargi : cela peut être un projet intergénérationnel avec les usagers d'un centre de services local, une collaboration avec le centre sportif afin de renforcer les moments d'accueil qualitatifs à l'école, un projet créatif à l'école avec la participation à un événement culturel et public, un groupe de parents qui vient lire en classe et qui est soutenu par la bibliothèque dans cette démarche, une organisation de jeunesse qui accompagne le projet de participation du réaménagement de la cour de récré...

Bref, dans la Brede School, les enfants sont le point de départ et le réseau structurel de partenaires fournit un environnement d'apprentissage élargi vivant !